



Commission Sabre Laser Grand Est
Compte-rendu de la réunion du 06 juillet 2021

<p><u>Présents :</u> Bondi Philippe Metz SE Ducourant Thomas CTS CREGE Froehly Frederique CD 68 Guieu Fabien Strasbourg UC Lanot Frédéric Puttelange / CD CREGE Muller Franz Colmar SR Pfeiffle Christelle CD 68 Roy Daniel Metz SE</p>	<p><u>Excusés :</u> Brunet Robert Mulhouse FC PrévotEAU Alexandre ASL Reims Vincent Alexis UJB St-Dizier <u>Absent :</u> Laas Renaud Pont à Mousson</p>
--	--

Déroulé de la séance :

La séance est ouverte à 19h30 par Thomas Ducourant, qui remercie tous les participants et excuse ceux qui n'ont pu être présents en visio.

Il est proposé de traiter les sujets conformément à l'ordre du jour diffusé:

- La formation arbitrage
- La formation animateur
- L'organisation de compétitions et rencontres.
- Le projet de challenge ASL Kata/Chorés
- L'organisation de stages SL ouvert à tous
- La communication
- Le séminaire « enseignants SL Grand Est »

Il laisse la parole à Philippe Bondi

1- La formation d'arbitrage

Il est rappelé en introduction que 11 candidats avaient réussi les tests théoriques lors de la JNA de 2020 et qu'il était prévu avant la crise sanitaire d'organiser la journée de formation pratique le 11/11/20 à Metz.

Afin de pouvoir lancer rapidement la saison sportive en matière de sabre laser, il est décidé au niveau de la commission de pouvoir former et valider au plus vite les arbitres régionaux.

Actuellement seules 2 personnes sont « arbitre régional Sabre Laser » au niveau du Grand Est (Alexandre PrévotEAU et Philippe Bondi).

Afin d'augmenter potentiellement le volume de personnes formées à l'arbitrage, il est proposé de fusionner la formation 2020/2021 avec celle de la saison prochaine.

Pour ce faire, la formation se déroulerait le 18 et 19 septembre à Colmar suivant le programme suivant /

- samedi 18 septembre matin : JNA pour les nouveaux candidats + partie théorique pour tous à l'issue
- Samedi AM : Formation pratique
- Dimanche : compétition organisée par le club de Colmar pour évaluation des candidats arbitres.

A l'instar de ce qui était prévu l'an passé et en fonction du nombre de nouveaux candidats, des places pourront être réservées pour des pratiquants ne voulant pas être arbitres mais voulant avoir un stage sur le sujet.

La formation d'arbitrage est bien évidemment ouverte à tous, pratiquants comme enseignants, désireux d'avoir la qualification d'arbitre.

Il a été rappelé lors la réunion que la formation au grade Consulaire, 1^{er} grade dans l'arbitrage (équivalent à assesseur) relève de la compétence des clubs et académies. Cependant il a été noté qu'il serait bien d'avoir un socle commun régional afin que chaque club puisse suivre une base commune comme dans le livret des Lames et des Armes. Il devrait y avoir ce socle commun dans les Livrets de Cristaux, qui doivent être en finalisation au niveau national.

De même la commission souligne l'importance d'avoir une base de données QCM d'arbitrage. Il a été convenu que plusieurs questionnaires pourraient utilement être préparés par les enseignants/arbitres.

Dans l'attente de nouveaux arbitres, le référent Arbitrage est Philippe Bondi en remplacement d'Alexandre PrévotEAU.

2- La formation d'animateur

L'organisation des formations d'animateurs revient aux comités régionaux, dans le respect des consignes et conditions d'accès spécifiques définies au niveau fédéral.

Suite toujours à la crise sanitaire, cette formation n'avait pas vu voir le jour lors de cette saison .

Comme pour l'an passé, la formation ne serait ouverte qu'aux majeurs pour cette saison. Cela ne devrait de toute façon pas poser de difficulté étant donné le faible nombre de pratiquants entre 16 et 18 ans pouvant prétendre à cette formation.

Une autre condition est d'avoir un niveau d'arbitrage régional. C'est aussi pour cette raison que la formation d'arbitrage a été mise dès le début de la rentrée sportive.

Enfin la formation doit comprendre 100 heures dont 60 heures de stage et 40 heures de pratique sous la direction d'un tuteur identifié. **Il est précisé qu'il est possible d'avoir un éducateur formé au sabre laser comme tuteur et pas uniquement un détenteur d'un BE.** Concernant les 60 heures de stage après délibération il est proposé de les répartir sur 4 week-ends dont un serait potentiellement consacré aux rattrapages si nécessaire. L'hébergement et les repas seront sous la responsabilité des stagiaires. Il est bien noté que cela fera des sessions de formations denses.

Le référent coordinateur de cette formation sera Philippe Bondi.

Le calendrier prévisionnel de ces formations et le personnel encadrant reste à définir, mais il a été acté que cette formation s'étalonnerait sur l'année afin de pouvoir laisser le temps aux stagiaires d'effectuer leurs heures d'encadrement en clubs.

Le calendrier pourrait être le suivant :

Session	Date	Lieu	Animateurs	Thème principal abordé
Première session	Fin octobre/Début novembre 2021	A confirmer	Philippe Bondi + Daniel Roy	Bloc 1 (préparation physique et chorégraphie)
Seconde session	Janvier ou février 2022	A confirmer	Philippe Bondi + à définir	Bloc 2 (Kata)
Troisième session	Mars ou avril 2022	A confirmer	Philippe Bondi + à définir	Bloc 3 (Combat)
Quatrième session	Mai ou juin 2022	A confirmer	Philippe Bondi + à définir	Rattrapage , évaluation

Les dates précises et les lieux seront déterminés prochainement mais les sites retenus seraient Metz, Colmar, Reims et Strasbourg.

Une feuille de route plus détaillée va être élaborée par les animateurs et pourra être transmise aux clubs pour la réalisation des inscriptions à la rentrée par le CREGE

Le CREGE se chargera de l'achat des livrets de formation pour les stagiaires.

Il est rappelé que le coût pour les stagiaires sera de 120 euros (hors hébergement et repas qui resteront à leur charge).

Il sera nécessaire aussi d'évaluer le coût de l'encadrement pour cette formation afin de le budgétiser pour le CREGE.

3 – Organisation de rencontres officielles

Le constat est partagé par plusieurs membres de la commission sur l'attente des pratiquants de sabre laser pour effectuer de multiples rencontres et compétitions officielles pour cette nouvelle saison.

Concernant l'organisation pratique de ces compétitions et avant l'élaboration de la première feuille de route, un message sera adressé à tous les clubs afin d'estimer le nombre de participants. Ceci nous permettra d'établir les horaires, la formule et le nombre d'arènes nécessaires. Ceci afin de définir les modalités de déroulé des compétitions.

Pour le combat sportif, 2 problématiques ont été évoquées :

- La gestion technique des compétitions
- La gestion du classement

Et ce, en vue d'organiser un championnat régional à la fin de la saison.

Pour la gestion technique des compétitions, l'utilisation de l'application *BellePoule* doit être privilégiée si possible, une dernière version applicable aux compétitions sportives de Sabre Laser est en cours de finalisation au niveau national. Franz Muller se propose de la récupérer et de la diffuser à la commission. Un test pourra être d'ores et déjà effectué lors de la rencontre prévue pour la validation des candidats arbitres le dimanche 19 septembre.

En raison d'un projet à la rentrée de compétition en ligne de Kata et Choré au niveau national, il n'a pour le moment pas été évoqué de compétitions régionales sur cette thématique (Kata, Chorés) à l'inverse de ce qui avait été évoqué l'an passé.

La question de l'organisation de rencontres pour la catégorie « jeune » n'a pas été révoquée. Mais la décision prise lors de la dernière réunion de la commission reste valable à savoir **que les compétitions officielles sur cette saison ne seront ouvertes qu'aux pratiquants « senior » (le surclassement n'étant pas une option retenue étant donné les catégories d'âge spécifiques au SL)**. Une rencontre amicale pourra potentiellement être organisée par un Club en parallèle des rencontres officielles si le besoin s'en fait sentir.

Concernant la gestion du classement, le classement ELO n'étant pas encore au point, la commission a décidé de privilégier un classement traditionnel via les outils déjà existants (attribution d'un certain nombre de points fixes par rang de classement et par compétition), ce qui permettrait d'envisager un championnat régional en fin de saison.

Les dates de compétitions ne sont pas arrêtées, mais il est proposé par la commission une première compétition en novembre puis janvier, mars et enfin un championnat en mai. **Un appel à candidature sera lancé au niveau du CREGE pour connaître les clubs et académies voulant et pouvant accueillir une compétition sportive de Sabre Laser pour cette nouvelle saison.**

4- Projet Challenge en ligne FFE Kata/Choré

Philippe Bondi présente rapidement un projet en cours au niveau de la sous-commission Sabre Laser de la FFE, à savoir l'organisation en octobre (dates à confirmer) d'un challenge de Kata/Choré en ligne sur la plate-forme de Streaming Twitch ouvert à tous les pratiquants de sabre laser.

5 - L'organisation de stages SL ouvert à tous

L'idée a été évoquée de proposer un ou deux stages Sabre Laser ouverts à tous les pratiquants de la Région sur une ou des thématiques particulières (Sportif, Choré, Kata) afin d'échanger entre les membres de la communauté sabre laser du Grand Est et favoriser le croisement de cette discipline. Il a été convenu que l'idée était très bonne mais que le calendrier était déjà très chargé et qu'il serait difficile d'intégrer des journées de stage de ce type, cependant il n'est pas exclu qu'en fin de saison, on puisse le proposer.

6 - Communication

Concernant les échanges entre les membres de la commission, il a été rappelé qu'un espace de travail collaboratif avait été ouvert par le CREGE, afin de faciliter l'échange de documents (google drive) et qu'en parallèle un Discord a été créé pour les échanges rapides et informels entre les membres.

De plus, ceux qui le souhaitent peuvent proposer des publications pour animer la page SL du site du CREGE.

7 - Journée « séminaire enseignants SL »

Il est proposé d'organiser un ou plusieurs « séminaires » enseignants SL afin de pouvoir échanger sur la pratique, les problèmes rencontrés, les projets, les dernières actualités, etc. Là encore le calendrier étant très chargé, il est proposé de tester ce genre de rencontre en amont des compétitions officielles. La compétition ayant lieu par exemple le dimanche, les enseignants pourraient se retrouver le samedi après-midi pour ce temps d'échange et de pratique, Un ou deux séminaires de ce type seront proposés pour cette saison.

Aucune autre question n'ayant été soulevée, Thomas Ducourant remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 20h40.